



Roquebrune-sur-Argens

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT

N° 2018 000150

l'an deux mille dix huit, le vingt neuf du mois de juin

Nous soussigné(s), **Brigadier-Chef Principal BOURDON Willy**

Agents de police judiciaire adjoints, dûment agréés et assermentés, en résidence administrative à la police municipale de Roquebrune-sur-Argens - 83520.

Vu les articles 21/2°, 21-2, 78-6 et D15 du Code de Procédure Pénale

Vu l'article L 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme, revêtu(s) des insignes de notre fonction et conformément aux ordres de nos Chefs.

OBJET: Affichage

SAISINE

Ce jour, Vendredi vingt-neuf Juin deux mille dix-huit à quinze heures quarante-cinq, constatons l'affichage de "l'avis de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du schéma de cohérence territoriale Var Estérel Méditerranée portant rectification du document d'orientation et d'objectifs plaçant le secteur du Fournel sur la commune de Roquebrune sur Argens en espace agricole structurant".

Celui-ci, affiché en Mairie annexe des Issambres, est visible depuis l'extérieur.

Effectuons un cliché photographique que nous joignons à cet écrit.

Rapport établi à toute fin utile.

CLÔTURE ET TRANSMISSION

Signature du rapport N° 2018 000150

L'(es) APJA :

Brigadier-Chef Principal BOURDON Willy

Fait et clos à ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, le 29/06/2018

Vu et transmis, le 21.07.18..... par le Commandant du Corps de Police

DESTINATAIRES

- Monsieur le Maire
- M. l'Adjoint délégué à la Sécurité
- M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Sainte-Maxime
- Service Urbanisme
- Archives



